

Communauté de Communes du Pays de Mormal

Bilan du projet culturel triennal 2013-2014-2015





1 Etat des lieux et évolution au cours des 3 ans

Le projet culture triennal a été élaboré en 2012, du temps de la Communauté de Communes du Quercitain. Les fusions d'intercommunalités étaient évoquées mais rien n'était encore certain concernant les regroupements.

En 2013, le territoire de la future intercommunalité était connu. La fusion des 3 anciennes intercommunalités a ainsi été préparée dès 2013 via la mise en place de différents comités, dont un culture-tourisme, constitué de 12 élus (4 par ex-intercommunalité).

Ces comités ont joué un rôle primordial dans la mise en place de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Ils ont permis de discuter des différentes compétences de chaque intercommunalité afin de mieux préparer la fusion.

Avant la fusion, une commission culture, composée de techniciens du service culture, du vice-président en charge de la culture et d'un représentant de chacune des 28 communes, se réunissait régulièrement.

En 2014 fut créé un comité consultatif culture et tourisme composé de 27 élus dont le vice-président culture et tourisme, Jean-Marie Leblanc. Ce comité, en collaboration avec le service culture et le service tourisme, a en charge les différents dossiers liés notamment à la culture. Il se réunit autant de fois dans l'année que nécessaire et des invités (experts, compagnies, structures...) peuvent y être conviés.

2 Préconisations du diagnostic et rappel des objectifs du projet triennal

- Le diagnostic avait mis en avant plusieurs manques :
 - Insuffisance des moyens humains : nécessité de créer un poste de coordination
 - Une fluidité à améliorer : entre le bourg centre et les autres communes du territoire : une politique de résidences d'artistes devrait être une piste à développer
 - Des domaines à mieux développer : s'appuyer sur les réussites déjà en œuvre pour élargir au maximum d'opérations le modèle transdisciplinaire et délocalisé en de multiples communes de « Bibliothèques en Fête » ou « Conteurs en campagne » par exemple
- Objectifs du projet culturel triennal :
 - Développer la lecture publique sur le territoire
 - Développer l'action culturelle au sein de l'identité du territoire :
 - Favoriser des actions culturelles en lien avec les différents acteurs du territoire ;
 - Faire vivre et revivre l'histoire et le patrimoine du territoire ;
 - Mettre en avant le milieu naturel du territoire ;
 - Découvrir et redécouvrir le terroir du territoire
 - Donner une nouvelle dimension à la programmation culturelle
 - Développer et encourager les partenariats
 - Médiation de tous types de publics : favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre en s'appuyant sur des partenariats avec les structures relais ou les différents services de l'intercommunalité.
 - Favoriser la relation, l'imagination, l'expression des personnes âgées ;
 - Initier les collégiens aux différents champs culturels
 - Favoriser les rencontres intergénérationnelles
 - Créer une politique de communication

2.1 Remarques sur les préconisations du diagnostic et sur les objectifs du projet triennal

2.1.2 Moyens humains

Suite au diagnostic, un poste de coordinatrice culturelle a été créé.

Avec la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2014, le service culture compte désormais, en plus de la coordinatrice culturelle, un chargé de mission patrimoine à tiers temps, et depuis août 2015, une médiatrice culturelle.

De plus, de février 2014 à août 2014, le service culture a accueilli un service civique dont l'intitulé de la mission était : « valoriser le territoire via la création de parcours patrimoniaux thématiques ».

2.1.3 De la diffusion au développement culturel

2.1.3.1 Sur le chemin du CLEA...

- 2013 : projet « Pierrot Pop lunaire » le 29 novembre

Spectacle de la Teknè group théâtre.

Le comédien Lou Ysar et le musicien Timothée Couteau ont proposé plusieurs ateliers de septembre à novembre 2013 :

- ateliers d'écriture en direction du public scolaire,

- ateliers chorale en direction de la chorale « Gamins gamines » du Quesnoy

- ateliers musique en direction des élèves et professeurs du Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal

Ces ateliers ont donné lieu à une représentation participative au Théâtre des 3 Chênes du Quesnoy

Le public était nombreux et ravi de cette 1^{ère} expérience.



- 2014 : Parcours d'Education Artistique et Culturelle

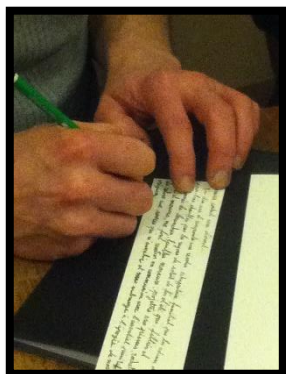
En 2013, la Communauté de Communes Mormal Maroilles et la Communauté de Communes du Quercitain, en collaboration avec la Chambre d'Eau, ont décidé de s'engager sur un P.E.A.C. en 2014.

Le territoire d'intervention de l'artiste retenu, Thomas Tilly, artiste issu de la création sonore était le collège-lycée Duplex de Landrecies, le collège Montaigne de Poix du Nord, les écoles de rattachement et les structures à proximité comme les bibliothèques ou accueils de loisirs.

Pour la toute nouvelle intercommunalité, c'est un nouveau partenariat qui se crée ; tout d'abord avec la Chambre d'Eau, structure culturelle du territoire spécialisée en résidences d'artistes, et la Direction Régionale de l'Action Culturelle. Cette résidence a eu un écho assez positif sur le territoire et a donc conduit le service culture, via le comité consultatif, à continuer dans cette voie.

→ 82 classes ou groupes d'enfants concernés, des interventions extra-scolaires et des projets engagés grâce à la présence de l'artiste





➤ 2015 : Résidences « Dérouler la forêt »

En 2014, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a décidé, en collaboration avec la Chambre d'Eau, de déposer un dossier « Présences artistiques en territoire rural ».

Le constat était que les habitants du nouveau territoire, issu de la fusion de 3 intercommunalités, avaient besoin de se retrouver et de se reconnaître dans ce nouveau et immense territoire.

La forêt de Mormal, élément central de la C.C.P.M., est apparue comme une évidence et comme un élément fédérateur.

3 artistes ont été retenus : le collectif TT Entreprendre et la chorégraphe Carole Perdereau.

Le projet n'a pas été retenu par le Département. Cependant, une fondation l'a retenue dans le cadre de son appel à projet, rendant possible ces résidences. Les habitants se sont emparés de cette résidence ainsi que les structures culturelles, les scolaires et les municipalités.

Au 30 octobre : 1751 personnes touchées dont

665 scolaires.

L'engouement suscité par ce projet au sein du nouveau territoire a conduit la CCPM à s'engager avec la DRAC dans un Contrat Local d'Education Artistique et Culturel



➤ 2016-2017-2018 : Le CLEA

Il est apparu comme une évidence pour la CCPM de s'engager dans des résidences d'artistes à raison de 2 artistes par an qui seront présents chacun pendant 4 mois.



Il s'agit d'un CLEA particulier dans le sens où il est « Tout au long de la vie », et ce afin que tous les habitants puissent en bénéficier, des crèches aux EPHAD, en passant par les établissements scolaires, bibliothèques, accueils de loisirs et structures culturelles du territoire.



Difficultés rencontrées dans la mise en place du CLEA : au niveau des élus de la C.C.P.M. car l'inscription dans un CLEA induit un engagement financier non négligeable et l'intérêt d'accueillir des artistes en résidence sur un territoire n'est pas forcément évident et les effets ne sont pas visibles tout de suite.

Points positifs : nouveaux partenariats qui se créent, enrichissants dans les 2 sens :

- la Chambre d'Eau, structure culturelle du territoire spécialisée en résidence d'artistes qui apporte son expérience dans le domaine, des opportunités et de nouveaux contacts
- DRAC
- Conseillers pédagogiques de l'Education Nationale

- *Le Rectorat...*

2.1.3.2 En direction des collégiens / ados

2.1.3.2.1 Partenariat avec le service culturel du Quesnoy

Une collaboration et un partenariat existent avec le service culturel du Quesnoy sur cette question de sensibilisation des collégiens et/ou ados.

➤ Théâtre



En 2013, la Communauté de Communes du Quercitain, en partenariat avec la Ville du Quesnoy, proposait aux 2 collèges du territoire, Le Quesnoy et Poix du Nord, une sensibilisation au théâtre avec déplacement des comédiens et/ou metteur en scène dans les collèges et une représentation de la pièce au Théâtre des 3 Chênes du

Quesnoy avec prise en charge du transport pour le collège éloigné.

Cette action a été étendue dès 2014 aux collèges du nouveau territoire, soit 4 collèges publics. Le dossier pédagogique du spectacle retenu est transmis bien en amont aux équipes pédagogiques et cette sensibilisation est vraiment importante avant le spectacle. De plus, après chaque représentation, l'équipe reste disponible afin d'échanger avec les collégiens.



➤ Cinéma



Des ateliers vidéo sont proposés aux adolescents du territoire, en collaboration avec Cinéligue et le festival Quercinéma. Dans ces ateliers, les adolescents sont au cœur du projet. Ils sont scénaristes, comédiens, metteur en scène, caméraman, preneur de son... Ils ont pour objectif de produire un court métrage qui sera diffusé lors du Festival Quercinéma, en amont d'une séance tout public.



En 2013, 2 ateliers étaient proposés sur le territoire.

En 2014 et 2015, il a été décidé d'en proposer 3 sur le nouveau territoire : Bavay, Le Quesnoy et Landrecies.

Constat : Forte demande des jeunes au niveau de cette discipline. De plus, il ne s'agit plus cette fois d'un public captif mais volontaire.

2.1.3.2.2 Vers de nouveaux partenariats ?

La question des adolescents est au centre des débats, également au niveau du réseau de développement culturel en milieu rural.

Le projet commun du réseau, les expériences déjà menées sur le nouveau territoire et les constats qui en ont été faits, ont donné envie d'ouvrir de nouvelles portes et de créer de nouveaux partenariats. La C.C.P.M. ne compte qu'un seul centre social sur les 53 communes. Celui-ci se situe à Landrecies. Jusqu'à aujourd'hui, aucun projet n'a été mené en partenariat avec celui-ci.

Le projet commun du Réseau a été l'occasion de créer de nouveaux partenariats afin de solliciter les adolescents en dehors du cadre scolaire.

2.1.3.3 Vers toutes les communes et avec les habitants...

Volonté que toutes les communes bénéficient d'actions culturelles, peu importe la taille et l'équipement de celles-ci, et ce pour favoriser l'appropriation et l'accès de tous à l'offre culturelle du territoire.

2.1.3.3.1 Théâtre : sensibiliser les habitants



D'octobre 2009 à octobre 2011 puis de octobre 2011 à octobre 2014, la Communauté de Communes du Pays de Mormal conventionnait avec le Théâtre du Bimberlot, compagnie professionnelle basée à Le Quesnoy. Cette convention triennale reconduite une fois, stipulait que la compagnie devait, en 3 ans, proposer un spectacle sur chacune des 28 communes. Cette compagnie devait proposer une offre théâtrale variée, issue de son répertoire ou une création dans les domaines suivants :

- Jeune public (représentation scolaire possible)
- Patrimoine (en lien avec les lieux d'histoire du territoire)
- Théâtre d'auteurs (classique ou contemporain)

Lorsque cette convention s'est terminée en 2014, la question s'est posée de l'offre théâtrale sur le territoire. Il a donc été décidé de continuer cette proposition dans le domaine du théâtre et de l'étendre à toute la C.C.P.M.

Afin de diversifier l'offre théâtrale sur le territoire, il a été convenu de s'ouvrir aux compagnies professionnelles du Nord, en lançant un appel à candidature.

De plus, vu la taille du nouveau territoire, et ce, également afin de permettre une meilleure diffusion équitable sur la C.C.P.M., il a été décidé de découper le territoire en 9 entités. Chaque année, une commune par entité pourra bénéficier d'une offre théâtrale.

En 2015, suite au 1^{er} appel à candidatures, et vu le nombre de dossiers reçus, il a été décidé de procéder autrement pour le suivant. 3

compagnies du Nord seront donc retenues pour les années 2016-2017 et 2018. Afin de diversifier encore plus l'offre sur le territoire, chacune de ces 3 compagnies proposera 3 interventions chaque année.



2.1.3.3.2 Conteurs en campagne : rayonner au-delà du territoire



Le Festival « Conteurs en campagne » est un festival proche des communes et des habitants. Le conte est un domaine artistique qui a sa place dans notre territoire, peut-être également en raison des légendes très présentes.

Deux intercommunalités participaient au festival avant la fusion. Il a été décidé d'étendre à toute la C.C.P.M. à raison de 6 communes par an. Pour une meilleure équité, il a été proposé, comme pour le théâtre, de diviser le territoire en 6 entités.

Lors de la mise en place, des opportunités se créent, comme accueillir l'ouverture du festival sur son territoire, ou comme en 2015 où il a été possible d'accueillir la clôture de ce festival régional et donc de permettre à la C.C.P.M. de rayonner au-delà de ses frontières.



2.1.3.3.3

Bibliothèques en Fête



La place de la lecture publique est importante sur le territoire de la C.C.P.M. Il y a une volonté d'animer le réseau de bibliothèques communales par notamment la mise en place d'animations communes comme pour l'événement « Bibliothèques en Fête ». Cet événement initié par la Médiathèque Départementale du Nord se veut beaucoup plus ouvert sur l'intercommunalité dans le sens où nous



proposons à chaque commune d'y participer même si elle ne possède pas de bibliothèque. Il n'est pas question de refuser l'implication d'une commune pour cette seule raison. D'ailleurs, les projets sont construits ensemble, en collaboration avec les associations du village, l'école, parfois les commerçants. Le but est que le projet s'inscrive dans une logique de réseau.

2.1.3.3.4

Projets co-construits

➤ Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale

- Un projet sur la durée avec des habitants du territoire, en lien et avec une compagnie.
Pendant 6 mois, un groupe d'habitants mixte (enfants, collégiens, mères au foyer, public RSA, personnes actives, etc...) s'est réuni autour de différents ateliers (écriture, décors, mise en scène, théâtre...) pour créer un spectacle avec comme finalité sa diffusion.

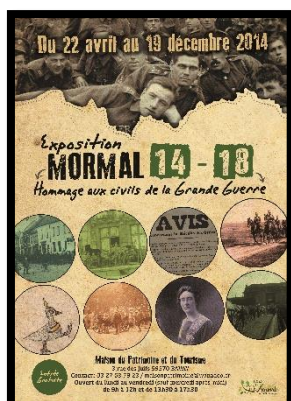


- Son et lumière

Création d'une exposition sur les civils pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale par la Maison du Patrimoine.

Création d'un spectacle basé sur cette exposition par la troupe Forum Théâtre. Collaboration également avec le

Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal pour la partie musicale. Partenariat avec des habitants car des lieux privés (grange...) ont été investis pour la diffusion.



- Parcours patrimonial : « Landrecies dans la Der des Ders »



Service civique accueilli en 2014 et missionné sur la mise en place de circuits patrimoniaux. Elaboration de circuit pendant cette période, en collaboration avec des associations historiques, le syndicat d'initiative, les archives départementales etc...

Aboutissement : inauguration pendant les journées du patrimoine 2015 et collaboration

avec le Syndicat d'initiative de Landrecies qui a proposé de mettre en vie des panneaux de ce circuit : implication de nombreux habitants dans ce spectacle commémoratif.



2.1.3.3.5 Master class : impliquer le public et le valoriser

Tout au long du projet culturel triennal, la volonté de mettre le public en avant a été primordiale. Beaucoup de projets ont vu le jour grâce à cette volonté d'implication :

- Festival Hainaut-Chœurs

En plus du rayonnement extra-intercommunal qu'apporte le partenariat avec ce festival plutôt Valenciennois, le principe même de celui-ci ; implication des habitants du territoire concerné ; a fait que la C.C.P.M. décide d'en être partenaire. Il ne s'agit pas simplement de diffusion. Il est demandé à la commune accueillante de faire participer la chorale de son école. Une chorale d'enfants du territoire participe également et un morceau est interprété en commun avec le chœur reçu. Les enfants du territoire deviennent partenaires de l'événement organisé chez eux.



- Master class

Le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal propose chaque année des masters class en direction de ses élèves mais aussi d'autres conservatoires. Un partenariat se crée entre élèves et professeurs qui aboutit parfois à la mise en place d'autres projets.

- Junior Ballet du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lille

La danse est un domaine artistique peu présent sur le territoire, en matière de diffusion. Il a été décidé de proposer un rendez-vous annuel où les associations de danse du territoire peuvent participer

et se confronter à des professionnels. Les élèves assistent et participent aux répétitions du Junior Ballet, confrontent leurs points de vue, discutent de leurs expériences. Un temps d'échange est organisé avec le maître de ballet et la 1^{ère} partie du spectacle est proposée par ces élèves.



2.1.3.4 Valoriser le patrimoine

La valorisation du patrimoine intercommunal est très présente dans le projet culturel de la C.C.P.M.

La volonté est de mettre en avant les richesses patrimoniales de notre territoire, aussi bien architecturales qu'historiques, naturelles etc...

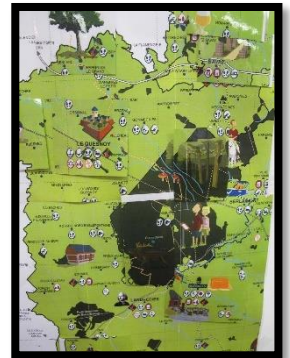
Depuis 2014, il existe un poste de chargé de mission du patrimoine, poste déjà existant sur l'une des anciennes intercommunalités. Les missions de ce poste sont multiples mais il s'agit essentiellement de participer à la valorisation du patrimoine du Pays de Mormal. Un exemple d'une des mises en œuvre de ces missions est par exemple la création d'une exposition chaque année, mettant en

valeur un aspect du patrimoine comme les légendes par exemple.

Ces expositions sont toujours créées en collaboration avec des associations historiques, des écrivains locaux, des municipalités pour leurs archives...

Des visites commentées sont ensuite organisées et des ateliers pédagogiques sont créés.

Ces expositions deviennent ensuite itinérantes et empruntables gratuitement.



En 2015, un rallye patrimonial a été créé, en lien avec les résidences d'artistes en cours sur le territoire.

La valorisation du patrimoine c'est aussi l'organisation chaque année d'un festival d'orgues, mettant en valeur les 4 orgues du territoire. Ce festival est à l'initiative d'un professeur de trompette du Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal. Les propositions se veulent différentes chaque année afin que même dans le domaine



musical, le public touché soit face à des propositions

variées, mais également dans un souci d'élargissement du public : duo orgue et harpe, duo orgue et cornemuse, ciné concert, orchestre cuivres et orgues...

De plus, un facteur d'orgues est présent sur les manifestations avec une maquette afin d'expliquer le fonctionnement d'un orgue. Après les concerts, il est également possible de discuter avec les artistes et d'aller observer l'orgue.

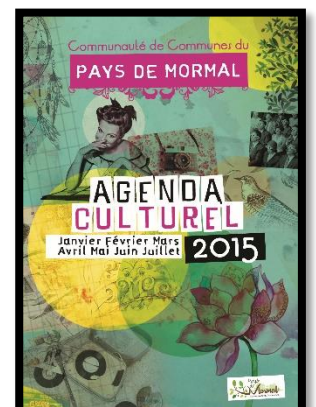
3. Communication



On constate une amélioration notable de la communication autour des événements proposés et du réseau de développement culturel en milieu rural.

On peut expliquer cela grâce à la présence d'un service communication à la C.C.P.M. depuis la fusion en 2014 avec un poste d'infographiste.

Ce service permet d'éditer des documents de qualité professionnelle.

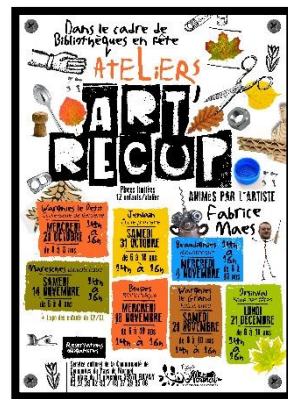


Le service culture élabore des dossiers et communiqués de presse de façon plus régulière et échange régulièrement avec les médias.

Une mailing liste est mise à jour régulièrement.

Le service culture développe également une communication via les réseaux sociaux et le site internet de la C.C.P.M.

La mise en place du projet culturel triennal a mis en avant un besoin de plus et mieux communiquer en favorisant notamment des partenariats.



4. PROJET CULTUREL TRIENNAL 2016-2017-2018

Inscription de la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans un Projet de Territoire 2014-2020 où la culture est inscrite comme un des domaines indispensables à la qualité de vie de ses habitants.

Une 1ère réunion du groupe de travail s'est tenue le 18 février 2015, qui a dégagé les éléments ci-après :

→ objectifs :

- créer un lien fort entre culture et territoires
- dynamique de réseau rayonnant, en investissant tous les lieux
- développement d'une vie culturelle riche et multidisciplinaire (théâtre, musique, danse, cirque, arts plastiques, lecture publique, multi-média...), favorisant l'ouverture et la tolérance, ainsi que l'acquisition d'une culture.
- nouvelles dynamiques convergentes => moteur de cohésion et de mixité sociale, de développement économique, d'attractivité et de consolidation du sentiment identitaire et d'appartenance

→ comment ?

- présence d'artistes
- Médiation
- démocratisation (cf. politique tarifaire, mobilité...) : accès à une culture de qualité sans élitisme excessif, d'une part, et niveaux de lecture/compréhension pluriels pour les publics les moins coutumiers, d'autre part.

Pistes déjà avancées dans le projet triennal ou pouvant être particulièrement suggérées pour l'avenir :

- lecture publique (poursuite) => dispositif déjà ancré. Développement du réseau d'animations des bibliothèques grâce au poste de médiatrice culturelle créé courant 2015.

- patrimoine (poursuite) => sous toutes ses formes (historique, bâti (du monumental au petit patrimoine rural), naturel (forêt, bocage, cours d'eau, faune/flore...), alimentaire (bière, fromage, pommes...)

- médiation (poursuite et développement) => absolue nécessité, d'où la création du poste de médiatrice culturelle en 2015

- résidences d'artistes (à développer) => valorisation plus aisée d'espaces patrimoniaux disséminés sur notre territoire, notamment en dehors des quelques rares lieux dédiés à la culture en CCPM

- musique => travail ou représentations en commun des harmonies du territoire

- audio-visuel